



L'APPEL EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DES SEXES

L'égalité des sexes est au cœur des trois piliers des Nations Unies que sont la paix et la sécurité, les droits humains et le développement.

Plusieurs avancées majeures ont permis de faire progresser l'égalité des sexes à travers le monde. La pauvreté des femmes est enfin en baisse. L'éducation des filles a réalisé des avancées considérables. Une série de réformes législatives positives pour les droits des femmes génèrent d'immenses avantages¹.

Pourtant, nous observons depuis quelques années des réactions de plus en plus hostiles à l'égard des droits des femmes et des filles – et de la notion même d'égalité des sexes.

Cette réaction négative est aggravée par les conflits et les crises, le rétrécissement de l'espace civique et les restrictions accrues des libertés individuelles.

Aujourd'hui, près de 30 ans après l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing – la feuille de route la plus largement approuvée et la plus visionnaire en faveur des droits des femmes –, un nombre important de victoires durement remportées par les femmes et les filles sont gravement menacées.

Cette réalité exige une approche radicalement différente de la part du système des Nations Unies.

1. Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable : [Gros plan sur l'égalité des sexes 2024](#).

Dans le contexte actuel de forte polarisation, **le système des Nations Unies doit et peut conduire le monde avec humilité et audace vers l'égalité des sexes, qui constitue à la fois un enjeu important pour les droits humains et un préalable indispensable à la paix, à la sécurité et au développement durable.**

Pourquoi ? Parce que les droits des femmes et des filles sont encore trop souvent bafoués et qu'elles attendent du système des Nations Unies qu'il prenne fait et cause pour elles.

En vertu de la Charte des Nations Unies, des normes internationales et des engagements des États membres, nous avons le devoir de faire respecter les principes des droits humains, de l'égalité et de la non-discrimination.

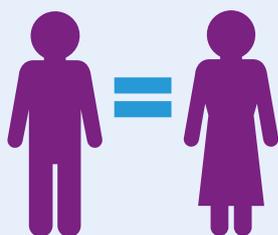
Le climat de régression actuel est un rappel brutal que les droits et les avancées ne sont jamais définitivement acquis et que la vigilance s'impose pour les préserver. Nous devons avoir une compréhension commune des défis qui nous attendent en tant que système des Nations Unies.



Nous ne devons pas rester silencieux face aux violations des droits des femmes et des filles.



Nous devons envoyer un message clair sur l'importance de l'égalité des sexes, notre engagement collectif en faveur des droits humains, ainsi que nos valeurs et obligations fondamentales.



Nous devons lancer d'une seule voix un cri d'alarme plus fort et plus puissant en faveur de l'égalité des sexes et lutter contre toutes les initiatives qui tendent à la remettre en cause.

Dans un tel contexte, les dirigeants du système des Nations Unies ont décidé d'adopter en interne un nouvel **Appel en faveur de l'égalité des sexes**. Cet appel exige que tous les membres du personnel exerçant des fonctions dirigeantes au sein du système des Nations Unies agissent ensemble, de toute urgence, dans tous les pays et toutes les régions du monde :

1.

Tous les dirigeants des Nations Unies sont unis et déterminés à défendre une position politique forte sur l'égalité des sexes partout dans le monde.

Notre position fondée sur des normes à l'échelle du système vise à défendre et promouvoir l'égalité des sexes et les droits humains des femmes et des filles dans toute leur diversité, dans tous les engagements du système des Nations Unies avec les États membres et les acteurs non étatiques.

2.

Nous luttons stratégiquement contre la régression de l'égalité des sexes et des droits des femmes et des filles partout dans le monde grâce à l'engagement de multiples parties prenantes.

Nous prendrons des mesures actives pour non seulement prévenir le recul de l'égalité des sexes, mais aussi favoriser sa progression. Nous comptons instaurer un environnement favorable afin que les droits des femmes et des filles puissent s'étendre dans tous les pays et toutes les régions du monde.

3.

Nous menons des activités coordonnées et conjointes pour renverser les inégalités systémiques entre les sexes dans tous les secteurs et piliers des Nations Unies, dans tous les États membres.

Le manque de cohérence politique limite notre capacité à maintenir une position politique forte et sape notre action de plaidoyer. La mise en place d'approches coordonnées et cohérentes pour renverser les inégalités entre les sexes garantira une meilleure cohésion du système des Nations Unies à tous les niveaux, pour un meilleur impact.

4.

Le soutien et la protection des défenseuses des droits humains font partie de notre stratégie visant à faire progresser l'égalité des sexes conformément aux normes et standards internationaux.

La montée de la misogynie et des visées anti-droits expose de plus en plus les défenseuses des droits humains à la violence et à une baisse des financements, une tendance qui se trouve renforcée par les efforts visant à ébranler la gouvernance démocratique inclusive. Le système des Nations Unies entend protéger les défenseuses des droits humains et leurs organisations, et soutenir et amplifier leur travail.

Ce cri d'alarme est un catalyseur fondateur du **Plan d'accélération de l'égalité des sexes du Secrétaire général**, une solution agile, multisectorielle et percutante à l'échelle du système qui place l'égalité des sexes et les droits des femmes au cœur de ses préoccupations, en refusant de se contenter de résultats qui ne soient pas transformateurs.

En faisant activement progresser l'égalité des sexes, nous pouvons briser les cycles de pauvreté, de mauvaise santé, de violence et d'inégalité. En garantissant la participation des femmes, leur protection et la jouissance de leurs droits, nous pouvons contribuer à prévenir les conflits et l'instabilité.

Montrons au monde que le système des Nations Unies aborde clairement l'égalité des sexes comme un enjeu de pouvoir essentiel pour démanteler le patriarcat et comme un impératif des droits humains, indispensable à notre efficacité opérationnelle.

**Nous serons jugés sur nos actes,
pas sur nos paroles. L'égalité des
sexes est la seule voie possible –
pas seulement pour les femmes,
pas seulement pour les filles,
mais pour l'avenir de l'humanité
tout entière.**



**GENDER
EQUALITY**
Acceleration Plan